

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 22 mars 2021 à 18h30

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 16 mars 2021 s'est réuni le lundi 22 mars 2021 à 18 heures 30, en présentiel à la Maison de quartier de Beyssac, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, MILHAC Michel, REY- LE MEUR Noëlli, CARDOIT Patrick, VERDIER Françoise, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, TARASCON Anne-Laure, CHASTAING Séverine, NOSMAS Karen, ROQUES Loréline, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FIGUEIRA Muriel, GUILBAUD Valérie, FEYRIT Pierre, PORTMANN Pascal, BENQUET Daniel, PREVOT Jérémie

Pouvoirs : de FIGUEIRA Muriel à NOSMAS Karen, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de PORTMANN Pascal à CALZAVARA Martine, de BENQUET Daniel à CALZAVARA Martine, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane.

C. 02

Outils de participation citoyenne : approbation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les Orientations Politiques de la Ville de Marmande pour 2021 approuvées par délibération du 22 février 2021,

Les assises de la citoyenneté de la Ville de Marmande ont eu lieu le 19 septembre 2020. A l'issue, des groupes de travail ont été constitués. Ils ont détaillé les objectifs et conditions de mise en œuvre des outils imaginés lors des assises, et ont redéfini ceux qui existaient déjà.

Ces outils sont de nature différente :

- Conseils générationnels,
- Conseils de quartier,
- Conseil participatif,
- Budget participatif,
- Groupes thématiques.

Le document joint en annexe 1 les présente. Chaque outil est doté de ses propres règles de fonctionnement, formalisées à travers un règlement ou précisées par ses principes :

- Annexe 2 : règlement intérieur du conseil municipal des enfants de Marmande,
- Annexe 3 : règlement intérieur du conseil jeunes de Marmande,
- Annexe 4 : règlement intérieur du conseil des sages de Marmande,
- Annexe 5 : conseil de quartier de Marmande – les principes,
- Annexe 6 : conseil participatif – grands principes de l'outil collaboratif,
- Annexe 7 : conseil participatif – charte de la participation,
- Annexe 8 : règlement intérieur du budget participatif de la ville de Marmande,
- Annexe 9 : groupes de travail thématiques.

**Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,**

Approuve les outils de participation citoyenne, tels que présentés,

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.

Votants : 33 - Abstentions : 07 (CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PORTMANN Pascal, BENQUET Daniel, PREVOT Jérémie)

- Exprimés : 26 - Contre : 00 - Pour : 26 -

Dossier adopté à la Majorité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 23 mars 2021

Le Maire de Marmande

Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24/03/2021
et de sa transmission au contrôle de légalité le 24.03.2021

Le Maire de Marmande

Joël HOCQUELET

